



Présidence : Lettonie

685ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 13 juin 2012

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 11 h 35

2. Président : Ambassadeur G. Apals

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Contributions financières au projet relevant du programme de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles en Serbie : Allemagne (annexe 1), Danemark (annexe 2), Serbie (annexe 3), Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (Hongrie)

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposé de l'Ambassadeur H. Haber, Commandant des opérations civiles et Directeur de la Capacité civile de planification et de conduite de l'UE, sur ses capacités en matière de gestion civile des crises et de réaction à ces dernières : Président, M. H. Haber, Allemagne, France, Géorgie (FSC.DEL/79/12 OSCE+), Autriche, Finlande, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Fédération de Russie, Moldavie

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Questions de protocole : Royaume-Uni, Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 20 juin 2012 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/691

13 June 2012

Annex 1

FRENCH

Original: GERMAN

685ème séance plénière

FSC Journal No 691, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALLEMAGNE

Monsieur le Président,

Comme vous vous rappelez sans doute, lors de la 646ème séance du Forum pour la coopération en matière de sécurité le 1er juin 2011, la République de Serbie a demandé de l'aide pour la reconstruction de sites de stockage et un soutien pour la destruction des munitions au phosphore et l'élimination de la poudre de napalm. Un montant approximatif de 94 000 euros a été requis pour détruire le napalm.

J'ai le plaisir de pouvoir vous dire aujourd'hui que la République fédérale d'Allemagne pourra allouer une aide d'un montant total de 94 000 euros pour l'élimination de la poudre de napalm.

Nous sommes convaincus de l'utilité de l'ensemble de ce projet en Serbie et serions heureux si les autres parties de ce projet important pourraient également être mises en œuvre assez rapidement avec l'assistance d'autres donateurs.

Je vous remercie de votre attention et demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/691

13 June 2012

Annex 2

FRENCH

Original: ENGLISH

685ème séance plénière

FSC Journal No 691, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU DANEMARK

Monsieur le Président,

Je suis heureux d'annoncer que le Royaume du Danemark a décidé de faire don de 30 000 euros au projet relevant du programme de renforcement des capacités pour la gestion des stocks de munitions conventionnelles pour la République de Serbie. Ce don vise à aider le Gouvernement serbe en matière de démilitarisation des munitions au phosphore blanc et d'élimination de la poudre de napalm.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.



685ème séance plénière

FSC Journal No 691, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SERBIE

Merci, Monsieur le Président.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à la République fédérale d'Allemagne et au Royaume du Danemark pour la précieuse contribution que ces pays comptent apporter à la mise en œuvre pratique du Programme OSCE-PNUD de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles en République de Serbie.

La République fédérale d'Allemagne et le Royaume du Danemark, ainsi que le Royaume d'Espagne, le Royaume-Uni, la République tchèque et la Suisse, qui ont contribué à ce projet, ont déjà soutenu des projets en République de Serbie dans différents domaines, notamment dans le secteur de la sécurité.

Nous souhaitons vous rappeler que, lors de la 646ème séance plénière du FCS, le 1er juin 2011, la République de Serbie avait demandé l'assistance de l'OSCE pour améliorer la sécurité et la sûreté dans le domaine des stocks de munitions conventionnelles. Un an plus tard, la première phase du projet – élimination de la poudre de napalm et, ultérieurement, des munitions contenant du phosphore blanc – est sur le point d'être mise en œuvre.

Je saisis également cette occasion pour remercier le Centre de prévention des conflits, la Section d'appui au FCS et le lieutenant-colonel László Szatmári, Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux ALPC et aux stocks de munitions conventionnelles, pour l'engagement infatigable dont ils ont fait preuve en faveur de ce projet et d'autres projets similaires.

La République de Serbie se réjouit à la perspective d'une coopération étroite avec tous les partenaires participant à la mise en œuvre du projet.

Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.